

12-01-30

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 23 janvier 2012 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 30 janvier 2012, à 19 h 33, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Louise Dionne
Marie-Claude Hamel
Nadyne Langlois
Lise Lévesque
Micheline Lizotte (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Gilbert Labrie
Claude Lévesque (représentant du comité de parents pour l'ordre primaire)
Luc Marcoux
Sylvain Pleau
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

Noëlla Bourdages
Jacques Deschênes
Sara Deschênes
Claude Fortin
Steve Gagné
Jean-Maurice Lechasseur
Guy Potvin

12-01-30-179 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;

3.0 Décision

- 3.1. Entente de location de locaux à l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel avec la Municipalité de Sainte-Jeanne-D'Arc (Carl Ruest);
- 3.2. Réfection d'une partie des toitures de l'école Paul-Hubert, aile C – Paiement final (Carl Ruest);
- 3.3. Révision budgétaire 2011-2012 (Marc Girard);
- 3.4. Règlement hors cour de griefs – Personnel enseignant (**huis clos**) (Rock Bouffard);

4.0 Levée de la séance.

DÉCISION

12-01-30-180 ENTENTE DE LOCATION DE LOCAUX À L'ÉCOLE DU PORTAGE-DE L'ARC-EN-CIEL AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D'ARC

ATTENDU la nécessité de réviser l'entente convenue avec la Municipalité de Sainte-Jeanne-D'Arc en 1987 pour la location des locaux de l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel, notamment pour y ajouter des nouveaux locaux;

ATTENDU les récentes discussions tenues avec la Municipalité;

ATTENDU l'analyse du protocole réalisée par le comité plénier du conseil des commissaires;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu d'accepter les termes de la nouvelle entente visant la location de locaux situés à l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel par la Municipalité de Sainte-Jeanne-D'Arc.

12-01-30-181 RÉFECTION D'UNE PARTIE DES TOITURES DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT, AILE C – PAIEMENT FINAL

ATTENDU la fin des travaux du projet de réfection d'une partie des toitures de l'aile C de l'école Paul-Hubert;

ATTENDU la recommandation des Architectes Proulx et Savard;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de verser à l'entrepreneur J.C.O. Malenfant inc., la somme de 66 897,27 \$, taxes incluses, représentant le paiement final dans ce projet.

12-01-30-182 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2011-2012

ATTENDU la mise à jour du budget 2011-2012 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2010-2011 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2011;

ATTENDU la présentation de la mise à jour du budget 2011-2012 au Comité de vérification;

ATTENDU la présentation de la mise à jour du budget 2011-2012 et de l'analyse des écarts au comité plénier;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2011-2012 à titre de rapport d'étape.

Ces documents, codifiés sous les numéros F106-2 a et F106-2 b, sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

12-01-30-183 HUIS CLOS

À 19 h 42, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de continuer la séance à huis clos.

12-01-30-184 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 19 h 48, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de siéger en séance publique.

M. Raynald Caissy dénonce son intérêt au conseil des commissaires sur le prochain sujet et ne prendra pas part au processus décisionnel.

12-01-30-185 RÈGLEMENT HORS COUR DE GRIEFS – PERSONNEL ENSEIGNANT

ATTENDU les discussions tenues lors du comité plénier et à huis clos;

ATTENDU les négociations intervenues avec le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'entériner l'entente en vue du règlement des griefs issus de la convention collective 05-10 du personnel enseignant présentée par le directeur des Services des ressources humaines, à l'exclusion du grief portant le n° 0510-59.

12-01-30-186 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 50, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2012
TENU LE 30 JANVIER 2012**

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

12-01-30-179

Adoption de l'ordre du jour

Décision

12-01-30-180

Entente de location de locaux à l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel avec la Municipalité de Sainte-Jeanne-D'Arc

12-01-30-181

Réfection d'une partie des toitures de l'école Paul-Hubert, aile C – Paiement final

12-01-30-182

Révision budgétaire 2011-2012

12-01-30-183

Huis clos

12-01-30-184

Retour en séance publique

12-01-30-185

Règlement hors cour de griefs – Personnel enseignant

12-01-30-186

Levée de la séance